

2025-2030

**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION



# PLAN D'ACTION

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

*Nourrir l'avenir*

# Sommaire

## AXE 1

**Favoriser le développement d'exploitations plus autonomes et transmissibles dans une logique d'agriculture « familiale »**

### OBJECTIF 1 - SOUTENIR LE RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL AGRICOLE ET MARITIME

- 1 - Communiquer sur l'aide à l'installation agricole et ostréicole et valoriser les accompagnements proposés par l'Agglomération à destination des producteurs de la terre et de la mer ..... p. 5
- 2 - Accompagner l'émergence de projets agricoles dans une optique de viabilisation des installations ..... p. 6
- 3 - Faciliter la rencontre entre cédants et porteurs de projets : rallyes installation-transmission ..... p. 7

### OBJECTIF 2 - PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

- 4 - Informer et impliquer les élus locaux dans l'avenir du foncier agricole du territoire (visites hors territoire) ..... p. 8
- 5 - Expérimenter la mise en place d'une veille foncière locale en faveur de l'installation agricole ou l'expérimentation ..... p. 9

### OBJECTIF 3 - MENER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER LE BIEN ÊTRE AU TRAVAIL DES PROFESSIONNELS

- 6 - Informer et impliquer les élus locaux dans l'avenir du foncier agricole du territoire (visites hors territoire) ..... p. 10
- 7 - Expérimenter la mise en place d'une veille foncière locale en faveur de l'installation agricole ou l'expérimentation ..... p. 11

### OBJECTIF 4 - SOUTENIR LA PERFORMANCE AGRO-ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS ET LEUR RÉSILIENCE

- 8 - Proposer un accompagnement technique à la souscription des Mesures agro-environnementales et climatiques au sein de l'Agglomération ..... p. 12
- 9 - Proposer un accompagnement technique aux agriculteurs pour le développement du bocage et la gestion durable des haies ..... p. 13

## AXE 2

**Soutenir la structuration de filières alimentaires locales et la transformation des denrées sur le territoire**

### OBJECTIF 1 - DÉVELOPPER DES SOLUTIONS LOGISTIQUES ADAPTÉES AUX FLUX LOCAUX

- 10 - Accompagner l'émergence d'un projet de plateforme logistique alimentaire locale ..... p. 15

### OBJECTIF 2 - DÉVELOPPER ET MAINTENIR LA VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE PAR LA TRANSFORMATION LOCALE

- 11 - Soutenir les producteurs dans leurs projets de transformation ou de commercialisation de leurs produits en local ..... p. 16

### OBJECTIF 3 - VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX ET SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES

- 12 - Faire des restaurants la vitrine des produits du territoire, notamment halieutiques ..... p. 17
- 13 - Organiser des forums de rencontre entre producteurs et acteurs de la restauration hors domicile ..... p. 18

## AXE 3

**Améliorer l'accès à une alimentation saine et locale et sensibiliser**

### OBJECTIF 1 - ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE VERS PLUS DE DURABILITÉ

- 14 - Créer des espaces d'échanges pour les professionnels de la restauration scolaire et des crèches : accompagnement, formations, animation ..... p. 20
- 15 - Accompagner les établissements de restauration collective du territoire sur la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets ..... p. 21
- 16 - Mettre EGalim à la table des EHPAD et des établissements médico-sociaux du territoire ..... p. 22
- 17 - Mener des opérations de promotion de produits identitaires de la terre et de la mer en restauration collective ..... p. 23

## OBJECTIF 2 - AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINES, Y COMPRIS POUR LES PLUS PRÉCAIRES

18 - Cultiver la solidarité : essayer le modèle des jardins solidaires et faire réseau ..... p. 24

19 - Explorer les pistes pour lutter contre la précarité alimentaire étudiante : réseau de glaneurs volontaires et groupements d'achats ..... p. 25

## OBJECTIF 3 - SENSIBILISER LES HABITANTS À UNE ALIMENTATION SAINES, LOCALE ET DE QUALITÉ

20 - Actualiser et étoffer le guide des producteurs en circuit court du territoire ..... p. 26

21 - Généraliser l'achat de produits durables et locaux au sein des événements publics du territoire ..... p. 27

22 - Contribuer à soutenir des temps forts d'animation sur l'éducation alimentaire, la santé par l'alimentation et les productions locales ..... p. 28



AXE 1

**Favoriser le développement d'exploitations plus autonomes et transmissibles dans une logique d'agriculture «familiale»**

Avec 59% du territoire en surfaces agricoles, 1 150 fermes pour 1592 chefs d'exploitations Guingamp-Paimpol Agglomération est **l'un des territoires les plus agricoles du Département**. Sa production aquacole est aussi dynamique, avec 50 navires de pêche, 22 exploitations ostréicoles pour environ **2 000 tonnes de produits de la mer annuellement**.

En agriculture, le déclin du nombre d'exploitations est un enjeu majeur : entre 2000 et 2020, le territoire a perdu 867 fermes. **Sur 40 ans, ce sont 70% des fermes qui ont disparues**. Et le vieillissement de la profession ne va pas améliorer la situation : près d'1 agriculteur sur 2 partira à la retraite d'ici à 2035. Si la taille des exploitations est aujourd'hui en deçà de la moyenne départementale (57ha), **la tendance va à l'agrandissement, rendant les exploitations moins faciles à reprendre**.

Si l'accès au foncier est un frein à l'installation, **l'accompagnement est également un facteur déterminant d'une installation réussie**, et ce, d'autant plus pour les installations hors cadre familial (46% des installations) et les profils non-issus du milieu agricole (40% des installations).

Pour maintenir le caractère nourricier du territoire, agir pour **le bien-être en milieu professionnel** par la prévention est un enjeu, tant pour des chefs d'exploitations que les salariés. Il s'agit aussi **de lutter contre les stéréotypes de genre en milieu professionnel** en rappelant que les femmes ont toute leur place dans les métiers de la terre et de la mer.

La résilience du territoire passe aussi par **l'accompagnement à la mise en place de pratique agro-écologiques et la préservation du bocage**. Cet élément constitutif du paysage (9 620km de haies) nécessite un accompagnement technique pour sa gestion durable et sa préservation.

Cet axe se décline ainsi en 4 objectifs :

- Soutenir le renouvellement générationnel agricole et maritime.
- Préserver le foncier agricole.
- Soutenir la performance agro-environnementale des exploitations et leur résilience.
- Mener des actions de prévention et d'accompagnement pour améliorer le bien-être au travail des professionnels.

# Fiche action 1

## Communiquer sur l'aide à l'installation agricole et ostréicole et valoriser les accompagnements proposés par l'Agglomération à destination des producteurs de la terre et de la mer

### Objectif 1 : Soutenir le renouvellement générationnel agricole et maritime

#### Descriptif:

Le service de développement économique de Guingamp-Paimpol Agglomération gère l'instruction des dossiers de demande d'aide à l'installation agricole sur le territoire, une aide forfaitaire de 2 500€. La possibilité de recourir à cette aide n'est pas toujours connue des porteurs de projet.

#### Actions:

- Communiquer sur l'aide à l'installation auprès des partenaires de l'installation, des communes et des porteurs de projets, au travers de document de communication mais aussi d'interventions lors de temps collectifs.
- Une plaquette informative sera accessible en ligne.
- Informer sur les autres aides et les services d'accompagnement de l'Agglomération, mais aussi de ses partenaires (prêts à taux zéro, guide des producteurs en circuit court...).



#### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

Agriculture Paysanne 22, Chambre d'Agriculture de Bretagne, Point accueil installation, Initiative argoat Goelo



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 2 500€ par aides

**Moyens humains :** Action internalisé

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération



#### Calendrier:

2018-2027

#### Objectifs attendus:

- Éviter le non recours aux droits.
- Contribuer à une meilleure information des porteurs de projet sur les aides et accompagnements mobilisables.
- Avoir un lien direct avec les jeunes installés du territoire.
- Soutenir les porteurs de projet.

#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de documents concentrant toutes les aides à destination des agriculteurs existantes sur le territoire : 1.
- Suivi du nombre de bénéficiaire d'aide à l'installation, par an.
- Suivi des données : genre labellisation, circuit.

# Fiche action 2

## Accompagner l'émergence de projets agricoles dans une optique de viabilisation des installations

### Objectif 1 : Soutenir le renouvellement générationnel agricole et maritime

#### Descriptif:

Les enjeux d'investissement ne sont pas les seuls freins que rencontrent les porteurs de projet agricole. Le besoin d'accompagnement et d'insertion dans les réseaux locaux est aussi un facteur déterminant, tout particulièrement pour les installations hors cadre familial (46% des installations aidées en 2024) et pour les non issus du milieu agricole (40% des installations aidées).

#### Actions:

- Organiser des temps collectifs annuels destinés aux porteurs de projet, ciblés sur les difficultés rencontrées par des acteurs récemment installés, pour pérenniser au mieux leur exploitation.
- Soutenir les porteurs de projets dans l'émergence de leur projet pour les outiller sur les spécificités de l'installation agricole : découverte du réseau d'acteur, lien avec les producteurs du territoire, inciter aux stages notamment en production animale.



#### Pilote:

Agriculture paysanne 22; Chambre d'agriculture de Bretagne

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

Point accueil installation, Initiative argoat Goelo

#### Objectifs attendus:

- Aider l'installation de porteurs de projet à titre principal sur le territoire.
- Contribuer à la pérennisation des projets.

#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'installation aidées sur le territoire (reprises et création).
- Évolution des surfaces en AB sur le territoire.

#### Calendrier:

2025-2030 (action répétée chaque année)

#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 25 000€

**Financeurs :** LEADER

**Moyens humains :** Action externalisé

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération

## Faciliter la rencontre entre cédants et porteurs de projets : rallyes installation-transmission

## Informier et impliquer les élus locaux dans l'avenir du foncier agricole du territoire

### Objectif 1 : Soutenir le renouvellement générationnel agricole et maritime

### Objectif 2 : Préserver le foncier agricole

#### Descriptif:

Avec la disparition de 70% des fermes en 40 ans, et le départ à la retraite imminent de 40% des producteurs du territoire dans moins de 10 ans, l'enjeu de la transmission des exploitations est majeur sur le territoire. Côté porteurs de projets, le manque d'identification des fermes à transmettre complexifie l'installation.

#### Actions:

- Organisation de temps collectifs destinés aux producteurs de plus de 57 ans pour se préparer à transmettre son exploitation, anticiper au mieux les questions juridiques, fiscales, comptables, planifier les étapes et faciliter les relations avec les potentiels repreneurs. Ces temps collectifs intégreront les témoignages de transmissions.
- Organisation d'au moins un « rallye installation » annuel : faire visiter plusieurs fermes à reprendre lors d'une même journée.



#### Descriptif:

Les élus municipaux du territoire sont à l'avant-poste de l'observation des mouvements fonciers à venir de leur commune. Leur proximité au terrain en fait des acteurs-ressources dans l'identification des exploitations prochainement à transmettre. Mais les élus municipaux peuvent se sentir peu outillés pour faire face au risque de non reprise et de concentration des exploitations agricoles sur leur commune.

#### Actions:

- S'appuyer sur les élus municipaux en tant que vigies locales pour le repérage des mouvements de cessions/transmission à venir.
- 2 réunions collectives seront organisées sur le territoire pour informer les élus sur les ressources et outils de portage existants au niveau communal et intercommunal.
- Créer un kit à relayer aux futurs cédants : contacts des partenaires de l'accompagnement, dates d'accompagnement collectifs à venir.
- créer un kit à destination des acteurs privés détenteurs de foncier agricole.



#### Objectifs attendus:

- Outiller les cédants dans leur parcours de transmission Faciliter la rencontre avec des porteurs de projet.
- Faciliter les reprises d'exploitations.



#### Pilote:

Chambred'Agriculture de Bretagne, Agriculture Paysane 22

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

GAB22, CEDAPA, IAG

#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre d'installations sur le territoire (reprises et création).
- Nombre d'agriculteurs sensibilisés aux enjeux de la transmission agricole.
- Nombre de porteurs de projets participant aux rallyes.

#### Calendrier:

2025-2030

#### Objectifs attendus:

- Former et outiller les nouvelles équipes municipales sur les enjeux du foncier agricole.
- Mieux informer les propriétaires de foncier agricole.

#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de réunions d'informations à destination des élus locaux sur les enjeux de transmission.
- Création d'un espace de ressource foncier à destination des élus.

#### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

CAB, AP22, MAB, CIAP

#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 15 000€

Financeurs : LEADER

Moyens humains : Travail partenarial inter-structure pour la mutualisation, externalisation des prestations d'information des élus

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Calendrier:

2026-2027

## Expérimenter la mise en place d'une veille foncière locale en faveur de l'installation agricole ou l'expérimentation

## Lutter contre les stéréotypes de genre dans les métiers de la terre et de la mer

### Objectif 2 : Préserver le foncier agricole

#### Descriptif:

Il s'agit de doter le territoire d'une stratégie foncière ainsi que d'une cellule foncière, pour orienter au mieux le foncier agricole communal ou intercommunal vers l'installation, la consolidation ou l'expérimentation.

#### Actions:

- S'associer aux initiatives régionales reposant sur la constitution de cellules foncières locales.
- Diagnostic foncier du territoire : repérage des exploitations à transmettre, en lien avec les élus municipaux du territoire (voir fiche action 6). Avoir des indicateurs de suivi et de vigilance. Avoir une stratégie foncière sur les parcelles de propriété publique (à minima).
- S'appuyer sur la propriété foncière publique pour développer des projets d'expérimentation (espace test agricole, expérimentations végétales), ou bien d'installation, par la constitution d'unités foncières cohérentes.



#### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération et la Région Bretagne

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

CIAP, Chambre SAFER, Terre de liens, Cedapa



#### Objectifs attendus:

- Identifier et anticiper les transmissions à avenir sur le territoire.
- Disposer d'une approche stratégique du foncier agricole public.
- Suivre l'évolution du prix du foncier.
- Avoir une vision concertée autour des enjeux foncier en local.



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 25 000€

Financeurs : Région Bretagne, Draaf, LEADER

Moyens humains : Mobilisation des partenaires de l'accompagnement agricole, externalisation d'une partie du diagnostic foncier, appui du chargé de mission Foncier de l'A

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération



#### Calendrier:

2027-2030

### Objectif 3 : Mener des actions de prévention et d'accompagnement pour améliorer le bien être au travail des professionnels

#### Descriptif:

Dans le cadre du PAT, une rencontre sur les freins spécifiques que rencontrent les femmes dans le milieu agricole avait été organisée en 2023. Si les participantes ont souligné l'apport d'échanges en petit groupe, elles ont aussi manifesté leur intérêt pour visibiliser ces réflexions à un public plus large. En 2022, le musée Milmarin avait déjà organisé un cycle de débat sur la place des femmes dans les métiers de la mer. En prolongement de ces travaux, l'enjeu est de croiser les regards sur la féminisation de ces métiers auprès des jeunes professionnels mais aussi du grand public.

#### Actions:

- Mener un atelier de sensibilisation aux stéréotypes de genre en milieu professionnel et sur les ressources mobilisables auprès d'élèves du lycée agricole de Kernilien et du lycée maritime Pierre Loti.
- Organiser une conférence-débat grand public mettant à l'honneur la parole de femme marin-pêcheur, d'agricultrices, sociologues, autrice d'ouvrages.



#### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

Service InfoJeunes, lycée Kernilien, lycée maritime Pierre Loti



#### Objectifs attendus:

- Sensibiliser et outiller les futurs professionnels de la mer et de l'agriculture sur les enjeux de sexisme et stéréotypes de genre en milieu professionnels.
- Valoriser la féminisation des professions des métiers du secteur primaire.



#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre d'étudiants et étudiantes ayant participé l'après-midi.
- Nombre de participants à la table ronde le soir.



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 7 000€

Financeurs : LEADER

Moyens humains : Coordination interne, externalisation des interventions (intervenants et animateurs)

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération



#### Calendrier:

2026

## Accompagner les producteurs et les salariés agricoles en difficulté

**Objectif 3 :** Mener des actions de prévention et d'accompagnement pour améliorer le bien être au travail des professionnels

### Descriptif:

Le nombre de producteurs présentant des difficultés dans les 5 ans suivant leur installation a augmenté ces dernières années sur le territoire. L'enjeu est de contribuer à prévenir les difficultés des producteurs en valorisant les ressources et réseaux existants.

### Actions:

- La MSA organise des temps collectifs de prévention destination des producteurs récemment installés (Le programme «install et Vous») ou des salariés agricoles («vivement le weekend»). L'Agglomération facilitera le déploiement local de ces actions.

- Soutenir l'action de Solidarité Paysans 22 pour ses missions d'accompagnement global aux producteurs en difficulté.

- Partager les points de vigilance observés entre structures d'accompagnement agricole sur les profils et les dynamiques d'exploitations en difficulté sur le territoire. Ces retours seront intégrés dans les temps collectifs de rencontre entre porteurs de projets.



### Pilotes :

MSA, solidarité paysans

### Services référents :

Développement économique et CLS

### Partenaires :

CLS, Solidarité Paysans, Chambred'Agriculture de Bretagne, Agriculture Paysanne 22



### Objectifs attendus :

- Contribuer à prévenir les situations difficiles pour les producteurs et des salariés agricoles.

- Mieux identifier les facteurs qui mettent en difficultés les producteur.



### Évaluation :

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de producteurs ayant bénéficié d'un accompagnement individuel sur le territoire au titre de l'accompagnement avec Solidarité Paysan.



### Calendrier :

2025-2030

## Proposer un accompagnement technique à la souscription des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques au sein de l'Agglomération

**Objectif 4 :** Soutenir la performance agro-environnementale des exploitations et leur résilience

### Descriptif:

Dans la programmation 2023-2027, les agriculteurs disposent d'un catalogue de mesures système d'accompagnement en termes de Mesure agroenvironnementale et climatique. Un nouveau contrat MAEC est possible en 2024, sous réserve de réaliser un diagnostic.

### Actions:

- Portage par l'Agglomération de 2 Projets AgroEnvironnemental et Climatique permettant l'ouverture d'un catalogue de MAEC.

- Information/communication auprès des agriculteurs sur les MAEC ouvertes pour les encourager à signer des contrats individuels avec l'État.

- Réalisation de diagnostics (externalisés ou en interne), préalables indispensables à l'engagement des MAEC.

- Dépôts des dossiers MAEC des agriculteurs, puis suivi et accompagnement des engagés (respect du cahier des charges, formations obligatoires...).



### Objectifs attendus :

- Avoir des ressources et des conseils techniques sur les MAEC et les dossiers.



### Évaluation :

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de producteurs ayant bénéficié d'un accompagnement au diagnostic.



### Calendrier :

2025-2027



### Pilote :

Service biodiversité de l'Agglomération

### Services référents :

Service Biodiversité et Environnement (Anne LE BRIGANT, technicienne agricole).

### Partenaires :

Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bretagne, Département, Europe, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, CEDAPA, GAB et autres prestataires agricoles



### Conditions de mise en oeuvre :

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** Prise en charge financière des diagnostics (part non subventionnée) + animation et communication du dispositif des MAEC.

**Financeurs :** Agence de l'eau

**Moyens humains :** Action internalisée: Technicienne agricole, techniciens bocage, technicien biodiversité, coordinateur GEMAPI et prestataires pour la réalisation de diagnostics pour les mesures système et les formations

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération

## Soutenir la performance agro-environnementale des exploitations et leur résilience

### Objectif 4 : Soutenir la performance agro-environnementale des exploitations et leur résilience

#### Descriptif:

L'Agglomération accompagne l'entretien du bocage et sa réhabilitation dans un objectif principal de reconquête de la qualité de l'eau, mais également pour la biodiversité, la production de bois, la protection des animaux... Près de 210km de haies ont ainsi déjà été réalisés sur le territoire de l'agglomération depuis plus de 10 ans.

#### Actions:

- Réalisation de chantiers de plantations et de gestion de haies chez les agriculteurs.
- Mise en place de travaux de gestion du bois bord de route avec les communes.
- Instruction des déclarations préalables et des dossiers BCAE8 pour le déplacement de haies.
- Assurer une gestion durable des boisements de l'Agglomération.
- Mise en place de Plan de Gestion Durable des Haies pour les agriculteurs de la SCIC Bocagénèse.



#### Pilote:

Service biodiversité de l'Agglomération

#### Services référents:

Service Biodiversité et Environnement

#### Partenaires:

Chambre d'Agriculture de Bretagne



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 250 000€/an dédiés à la préservation du bocage, financés en partie par Breizh bocage et les agriculteurs

**Financeurs :** Breizh bocage

**Moyens humains :** 3 techniciens bocage  
Service ADS pour l'instruction des déclarations préalables

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération



#### Calendrier:

2025-2027

#### Objectifs attendus:

- Favoriser la plantation de haies bocagères et leur entretien durable Protéger toutes les haies et talus avec le PLUi et accompagner les déplacements de haies avec compensation.
- Favoriser la valorisation du bois bocage par la création de chaudière à bois plaquette.
- Accompagner les communes pour une gestion pérenne du bois bord de route

#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Km de haies plantées et entretenues/an.
- Nombre de déclarations préalables instruites et km de haies déplacées ou détruites.
- Nombre de chantiers de gestion accompagnés.
- Nombre de chaudières bois installées.



**AXE 2**

### Soutenir la structuration de filières alimentaires locales et la transformation des denrées sur le territoire

Le territoire de l'Agglomération est marqué par les filières longue et une majorité des productions est transformés hors territoire (130 fermes sur les 1 150 commercialisent en circuit court). Pour favoriser une meilleure rémunération des producteurs par la création de valeur ajoutée et son maintien sur le territoire, l'Agglomération souhaite **encourager la transformation de denrées sur le territoire**, en soutenant la transformation à la ferme et la vente directe.

Mais il s'agit également de faire du lien entre les professionnels de l'alimentation, artisans ; restaurateurs et industries locales. L'enjeu est de faciliter alors la mise en lien et la rencontre entre professionnels locaux, mais aussi **d'explorer des solutions pour faciliter les flux locaux de marchandise**. Bien souvent ce sont les producteurs qui assument les livraisons, avec un coût élevé en termes de temps passé sur les routes, de carburant et de non disponibilité dans les champs. Ces coûts découragent et rendent souvent la démarche de livraison peu rentable. Côté demande, la multiplication des interlocuteurs, la gestion des différentes livraisons ainsi que les minimums de livraisons freinent l'approvisionnement en direct auprès des producteurs.

Le territoire dispose d'une grande variété de produits de la terre (à l'exception des fruits, assez peu développés sur le territoire) et de la mer. Le PAT a également pour enjeu **d'accompagner la structuration de filière locales et de valoriser les productions identitaires**. Le territoire concentre en effet une partie de la production de l'AOP/IGP Cocos de Paimpol (la zone totale s'étend d'Étables-sur-Mer à Trébeurden) mais également des produits de la mer aujourd'hui non-reconnus par des indications géographiques. Il s'agira de valoriser la spécificité des productions locales et de contribuer à leur rayonnement.

Cet axe se décline ainsi en 3 objectifs :

- Développer des solutions logistiques adaptées aux flux locaux.
- Développer et maintenir la valeur ajoutée sur le territoire par la transformation locale.
- Valoriser les producteurs locaux et soutenir la structuration de filières locales.

## Accompagner l'émergence d'un projet de plateforme logistique alimentaire locale

## Soutenir les producteurs dans leurs projets de transformation ou de commercialisation de leurs produits en local

### Objectif 1 : Développer des solutions logistiques adaptées aux flux locaux

### Objectif 2 : Développer et maintenir la valeur ajoutée sur le territoire par la transformation locale

#### Descriptif:

La logistique est un frein majeur au développement d'une alimentation de proximité que partagent tant les producteurs que les acteurs de la restauration. Bien souvent ce sont les producteurs qui assument les livraisons, avec un coût élevé en termes de temps passé sur les routes et de carburant qui rendent la démarche peu rentable. Côté demande, la multiplication des interlocuteurs freine l'achat local. Suite aux ateliers concertation l'ESATCO de Plouisy a été identifié comme un acteur local pour tenter d'expérimenter des réponses logistiques.

#### Actions:

- Tester le développement d'une gamme de denrées brutes complémentaires à l'offre de denrées transformées existante, avec une expérimentation de l'ouverture à la restauration commerciale.
- Augmenter la part d'approvisionnement local, majoritairement des producteurs du département tant pour la partie de légumes transformés que pour le volet denrées brutes.



#### Pilote:

ESATCO - Plouisy

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

ADESS ouest côtes d'Armor, UMIH 22, Chambre d'Agriculture de Bretagne, Agriculture Paysanne 22, CMA, CCI, ADIT



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 40 000€

Financeurs : Caisse des dépôts et consignation, LEADER

Moyens humains : Suivi du projet internalisé : externalisation des prestations d'accompagnement

Échelle : Départementale / interEPCI



#### Calendrier:

2025-2030

#### Descriptif:

La Région Bretagne et le Conseil Départemental octroient des aides à l'investissement pour des projets de transformation et de vente à la ferme. Cependant, avant de réaliser des investissements parfois conséquents, les producteurs ont besoin d'envisager la faisabilité commerciale du projet, de mener des études de marché, de tester leurs processus ou de se faire accompagner. L'enjeu est de permettre aux producteurs d'explorer les pistes de développement (transformation, ou investissement structuration de nouveaux bouchés) de façon plus sereine en encourageant le recours à des prestations d'accompagnement.

#### Actions:

- Aide plafonnée à 2 000 € (80% des dépenses éligibles).
- Aide destinée aux entreprises agricoles ou des groupements d'agriculteurs souhaitant recourir à des prestations externes ayant trait à du conseil, de l'accompagnement, des études de faisabilité...



#### Objectifs attendus:

- Contribuer au développement, à la diversification et à la recherche de valeur ajoutée des exploitations agricoles en les incitant à recourir à des prestations externes de conseil.
- Accompagner au mieux les producteurs dans leurs réflexions sur la diversification de leur activité et ou de leurs débouchés.



#### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de producteurs ayant bénéficié de l'aide.
- Montant des investissements prévus par les producteurs suite à la sollicitation de l'aide (déclaratif).
- Part des denrées sous signe de qualité dans les volumes distribués (en euros).



#### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Service référent:

Développement économique

#### Partenaires:

ADIT Anticipa Lannion Guingamp, UCO Bretagne Nord



#### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 12 000€

Financeurs : Interne (subvention)

Moyens humains : Externalisation des prestations d'accompagnement

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération



#### Calendrier:

2024-2030

## Faire des restaurants la vitrine des produits du territoire, notamment halieutiques

## Organiser des forums de rencontre entre producteurs et acteurs de la restauration hors domicile

**Objectif 3 :** Valoriser les producteurs locaux et soutenir la structuration de filières locales

**Objectif 3 :** Valoriser les producteurs locaux et soutenir la structuration de filières locales

### Descriptif:

La restauration commerciale, notamment dans les zones les plus touristiques du territoire, représente des volumes parfois plus conséquents que les petites cantines du territoire. Elle fait aussi office de véritable vitrine du territoire. L'enjeu est alors d'encourager les collaborations entre producteurs locaux et les professionnels de la restauration commerciale.

### Actions:

- Tester la pertinence de la création d'un référentiel « cuisine locale » auprès des restaurateurs privés : cahier des charges, contrôle, macaron et valorisation.
- Engager une étude sur l'opportunité de créer un label « huîtres de Paimpol » ou « produits de la mer de Paimpol ».
- Etudier plus globalement les leviers d'une meilleure valorisation des produits de la mer du territoire, que ce soit par une labélisation ou bien par de l'animation ou de la sensibilisation.



### Descriptif:

Si les éditions passées du Festival de la Gastronomie ont permis à certains producteurs de nouer des relations commerciales avec des restaurateurs du territoire, le besoin de renouveler un temps spécifiquement dédié aux professionnels a été formulé, en impliquant notamment les artisans du territoire.

### Actions:

- État des lieux : potentiel de collaborations locales des artisans de bouche et artisans restaurateurs. Il s'agit d'identifier : les circuits d'approvisionnement des artisans, l'origine des produits, SIQO; les habitudes de travail avec la restauration collective; les freins à un approvisionnement local; les outils de transformation revêtant un intérêt potentiel pour les structures d'aide alimentaire.
- Recensement des artisans à destination des ERC.
- Organiser 2 forums d'affaires entre professionnels de l'alimentation.



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

OIT, Service Tourisme, CCI, CMA, CRAB



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

Chambre des métiers de l'artisanat, Chambre du Commerce et de l'industrie, Chambre d'Agriculture de Bretagne, Union des métiers de l'Industrie et de l'Hôtellerie 22, ESATCO de Plouisy

### Objectifs attendus:

- Augmenter la part de produits locaux au sein de la restauration hors domicile privée.
- Contribuer au rayonnement des produits de la terre et de la mer locaux.

### Objectifs attendus:

- Développer des liens entre professionnels de l'alimentation sur le territoire.
- Valoriser les artisans de bouche locaux auprès de la restauration collective.
- Valoriser le débouché de la restauration collective auprès des artisans locaux.

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de structures consultés dans le cadre de la réflexion sur la labellisation des produits halieutiques de la baie de Paimpol.

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de participants à l'évènement.
- Satisfaction des participants à la sortie de l'évènement (questionnaire).
- Nombre d'exposants ayant noué des relations commerciales suite à l'évènement (enquête 3 mois suivant l'évènement).

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 65 000€

**Financeurs :** Envir'A, Région Bretagne, CRCBN, Breizhmer, GALPA, FEAMPA Destination baie Saint-Brieuc, Paimpol les caps, Destination cœur de Bretagne

**Moyens humains :** Soutien de l'OIT, externalisation de la prestation d'étude prospective sur la labellisation de produits de la mer

**Échelle :** Quartier maritime de Paimpol (inter-EPCI)

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 30 000€

**Financeurs :** Ademe, Leader.

**Moyens humains :** Chargée de mission PAT, appui des chargés de communication

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération

### Calendrier:

2025-2026

### Calendrier:

2027-2030

## Créer des espaces d'échanges pour les professionnels de la restauration scolaire et des crèches : accompagnement, formations, animation



**Objectif 1 :** Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective vers plus de durabilité

### Descriptif:

Les loi EGalim et Climat et Résilience imposent des obligations en matière qualité des approvisionnements. Pour réaliser la télédéclaration et s'assurer de la mise en œuvre de la loi, un accompagnement continu individuel et collectif est nécessaire.

### Actions:

**Animer le réseau des professionnels de restauration collective**

- Formations cuisine, formations à destination des ATSEM et organisation d'un temps convivial par an.

**Accompagner les établissements de restauration collective du territoire dans la télédéclaration**

- Organisation chaque année de formation collective sur MaCantine.
- À la demande : accompagnement individuel.
- Informer sur les dispositifs existants et mobilisables: Lait et Fruit à l'école, cantine à 1€...



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

DRAAF



### Objectifs attendus:

- Meilleure compréhension des obligations réglementaire.
- Outiller les communes pour réaliser la télédéclaration et se mettre en conformité avec la loi.
- Former les professionnels de la restauration collective (chefs, ATSEM).
- Améliorer l'interconnaissance et le partage d'expérience entre ERC publics.



### Évaluation:

**Indicateurs de suivi et de résultats:**

- % de restaurants collectifs du territoire inscrits et ayant réalisés leur télédéclaration sur «ma cantine».
- Taux d'atteinte des obligations EGalim.
- Nombre d'établissement ayant participé à une formation collective ou individuelle.



### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires: financier, communication, humain...

**Budget estimatif:** 18 000€

**Financeurs:** ADEME, Draaf, CNFPT

**Moyens humains:** Chargée de mission PAT

**Échelle:** Guingamp-Paimpol Agglomération



### Calendrier:

2025-2030

Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire rural composée de 57 communes, dont seulement trois dépassent le seuil des 5 000 habitants. Sur le podium des plus bas revenus des Côtes d'Armor, l'EPCI figure en seconde place. On y trouve un taux de pauvreté de 14,4% (supérieur à la moyenne régionale de 11,1%), et environ 3 000 habitants bénéficient de services d'aide alimentaire.

Considérant qu'on ne bascule pas du jour au lendemain dans la précarité alimentaire, mais que la difficulté d'accès à une alimentation saine et choisie procède d'une multiplicité de freins et d'un continuum de situations, le PAT porte des actions à destinations de tous les publics.

La restauration collective publique, comprenant les crèches, restaurant scolaire, accueil loisir est un levier majeur d'accès à une alimentation équilibrée. 44 Communes de l'Agglomération sont concernées par la restauration collective. Au niveau de l'Agglomération, ce sont environ 1,3 millions de repas qui sont élaborés chaque année sous la compétence des communes et de l'Agglomération. La mise en œuvre de la loi EGalim, complétée des enjeux de soutien aux producteurs locaux est un moyen de contribuer à réduire l'impact environnemental de l'alimentation tout en oeuvrant aux enjeux de santé par l'alimentation.

À Guingamp, l'absence de restaurant universitaire limite l'accès à une alimentation équilibrée et variée, déjà contrainte par le petit budget dont dispose une partie des étudiants. Si une partie des étudiants se rendent aux centres d'aide alimentaire, la majorité d'entre eux ignore les différentes aides disponibles auxquelles ils pourraient prétendre.

Enfin, il existe 1 épicerie solidaire et 14 structures associatives locales d'aide alimentaire sur le territoire. Toutes ces structures font le constat d'une réduction des volumes de dons face à une demande croissante, et d'un manque de denrées fraîches et de qualité continue. La mobilité est également un frein fort à l'accès à aux services d'aide alimentaire, dans un contexte de précarité rurale.

Cet axe se décline ainsi en 3 objectifs :

- Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective vers plus de durabilité.
- Améliorer l'accès à une alimentation saine, y compris pour les plus précaire.
- Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de qualité.

## Accompagner les établissements de restauration collective du territoire sur la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets

## Mettre EGAlim à la table des EHPAD et des établissements médico-sociaux du territoire

**Objectif 1 :** Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective vers plus de durabilité

**Objectif 1 :** Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective vers plus de durabilité

### Descriptif:

La réduction du gaspillage alimentaire est un ressort essentiel pour améliorer l'impact environnemental de notre alimentation, en même temps qu'elle constitue un levier de gain en coût matière dans l'élaboration des repas. La loi AGECE vise également une réduction du gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025 par rapport au niveau de 2015.

### Actions:

- Constituer un kit clé en main pour les établissements comprenant une méthodologie de pesée et de suivi.
- Accompagnement des établissements dans la réalisation des pesées.
- Formation sur les rappels réglementaires et sanitaire autour de ce qui est possible en termes de dons.
- Accompagnement des établissements dans la réalisation des pesées : déplacement à la demande pour accompagner les mesures.



### Descriptif:

Les spécificités financières et d'organisation au sein des EHPAD et établissements médico-sociaux contraignent encore plus ces établissements dans la mise en place de la loi EGAlim ou sur les enjeux d'approvisionnement local.

### Actions:

- Accompagner les établissements volontaires dans un projet de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire comme levier pour gagner en coût matière et améliorer par la suite la qualité des approvisionnements.
- Proposer un programme d'accompagnement ciblé sur l'alimentation, adapté à la sensorialité des seniors, aux besoins nutritionnels, en fonction des saisons, à l'environnement des repas.
- Favoriser l'échange, le partage d'expérience et la création de réseaux entre agents d'établissements médico-sociaux.
- Organiser des concours et animations à destinations des établissements médico-sociaux



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

Intervention interne du service Prévention, Collecte Valorisation des Déchets



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

CLS, établissements médico-sociaux volontaires, Résidence Kersalic, Groupement Trégor-Goëlo



### Objectifs attendus:

- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective.
- Réaliser des économies en coût matière.
- Une meilleure compréhension des obligations réglementaires au sein des établissements de restauration collective.



### Objectifs attendus:

- Améliorer l'environnement des repas, la qualité culinaire et la densité nutritionnelle globale de l'offre.
- Améliorer la connaissance de la loi EGAlim dans les établissements médicaux-sociaux.
- Réduire de gaspillage alimentaire.



### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 9 000€

**Financeurs :** Ademe, DRAAF

**Moyens humains :** Stage 6 mois d'appui

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération



### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 30 000€

**Financeurs :** ADEME, ARS, Draaf

**Moyens humains :** Externalisation de l'accompagnement

**Échelle :** Pays de Guingamp



### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de personnels de restauration collective formés sur l'enjeu de l'impact environnemental des déchets et leur réduction.
- Réduction du gaspillage alimentaire moyen en kg pour 3 établissements tests.



### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre d'établissements médico-sociaux ayant participé aux temps de formation collectifs.
- Nombre de personnels formés aux enjeux de la loi EGAlim dans les établissements médico-sociaux.



### Calendrier:

2025-2026



### Calendrier:

2026-2028

## Mener des opérations de promotion de produits identitaires de la terre et de la mer en restauration collective

## Cultiver la solidarité : essayer le modèle des jardins solidaires et faire réseau

**Objectif 1 :** Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective vers plus de durabilité

### Descriptif:

Le territoire des côtes d'Armor est riche de production identitaires locales, comprenant la légumineuse Cocos de Paimpol (AOP), mais également une pêche très diversifiée et souvent méconnue. Les chefs de restauration collective du territoire ont fait part de leur envie de mener des opérations et défis ponctuels, revêtant ayant pour avantage de solliciter l'émulation, d'expérimenter des recettes et de faciliter l'organisation de tournées de livraison pour les producteurs.

### Actions :

- Mener des opérations phares sur la mise en avant de l'AOP coco de Paimpol et d'un produit halieutique local.
- Organiser des temps de rencontres entre producteurs de la mer et chefs de restauration collective.



### Pilote :

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent :

Développement économique

### Partenaires :

UCPT, Coco and co, Comité des peiches, restaurants collectifs

### Objectifs attendus :

- Valoriser des produits identitaires et de qualité en restauration collective
- Encourager l'usage de produits halieutiques locaux en restauration collective.

### Évaluation :

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre d'établissements de restauration collective impliqués.
- Nombre d'établissements participants ayant réutilisé les produits de l'opération à n+1.

### Calendrier :

2025-2026

### Conditions de mise en oeuvre :

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 5 000€

Financeurs : Région Bretagne, Ademe, Draaf

Moyens humains : Internalisés chargée de mission PAT et chargée de mission économique maritime

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération

**Objectif 2 :** Améliorer l'accès à une alimentation saine, y compris pour les plus précaires

### Descriptif:

Il existe 2 jardins solidaires sur Guingamp-Paimpol Agglomération, à Bégard et Callac produisant 8,8t de légumes par ans à destination de structures d'aide alimentaire. Ce modèle repose sur la participation indistincte des bénévoles et bénéficiaires et constitue un complément précieux en termes de produits frais et sains.

### Actions :

- Créer un réseau de jardins partagés et solidaires sur le territoire.
- Organiser au moins 2 réunions/ans entre acteurs impliqués (aides alimentaires et élus).
- Rencontrer dans chaque commune les élus et structures d'aides alimentaires locales.
- Organiser une visite par an au sein d'un jardin solidaire existant hors territoire.
- Avoir une enveloppe d'accompagnement pour chaque jardin existant mais aussi dédiée à la création de 3 jardins solidaires.



### Pilote :

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent :

Développement économique

### Partenaires :

Les communes et les structures d'aide alimentaire

### Objectifs attendus :

- Maintenir les jardins solidaires existants et la production d'au moins 8,8t de légumes par ans destinés à l'aide alimentaire.
- Créer 3 nouveaux jardins partagés.
- Créer une dynamique inter-jardins.

### Évaluation :

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de structures de jardins familiaux, solidaires ou partagés pour 10 000 ménages.
- Publication d'un guide des jardins partagés actualisé sur le territoire.

### Conditions de mise en oeuvre :

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 22 500€

Financeurs : DEETS, Département, LEADER

Moyens humains : Stage 6 mois d'appui

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération et intra-départemental

### Calendrier :

2025-2026

## Explorer les pistes pour lutter contre la précarité alimentaire étudiante : réseau de glaneurs volontaires et groupements d'achats

## Actualiser et étoffer le guide des producteurs en circuit court du territoire

**Objectif 2 :** Améliorer l'accès à une alimentation saine, y compris pour les plus précaire

### Descriptif:

À Guingamp, l'absence de restaurant universitaire limite l'accès à une alimentation équilibrée et variée, déjà contrainte par le petit budget dont dispose une partie des étudiants. Selon une enquête réalisée en 2023 auprès des étudiants de l'UCO, le manque de temps, le manque d'inspiration et les le budget contraignent le plus leur alimentation.

### Actions:

- Communiquer sur les aides alimentaires existantes et les dispositifs d'accompagnement auprès des étudiants.
- Mener des actions de pédagogie par la pratique d'éducation alimentaire, adapté à une cuisine peu équipée.
- Constituer une liste de glaneurs réservistes solidaires et créer un kit de glanage.
- Explorer les pistes des solutions d'approvisionnement durables et accessibles en faisant du lien sur le territoire (groupement d'achats locaux).
- Travailler entre associations au développement du micro-don alimentaire.



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération et Solaal.

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

UCO, Service Jeunesse, collectifs associatifs locaux, Askoria

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 8 000€

**Financeurs :** DDETS, MSA

**Moyens humains :** Temps de coordination de la chargée de mission PAT

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération et inter-EPCI

### Calendrier:

2024-2027

### Objectifs attendus:

- Réduire le gaspillage alimentaire aux champs.
- Faciliter le don de fruits et légumes entre producteurs et structures d'aide alimentaire.
- Créer une dynamique inter-jardins.

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de demandes d'intervention à laquelle ont pu répondre les réservistes.
- Nombre de kg récoltés par les réservistes/an.

**Objectif 3 :** Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de qualité

### Descriptif:

Les mairies, offices du tourisme ou encore acteurs de l'accompagnement des entreprises sont souvent confrontés à la demande d'une cartographie des producteurs en circuit court du territoire. Cet outil doit intégrer tant les producteurs de la terre que de la mer du territoire.

### Actions:

- Pour être utile, ce recensement nécessite d'être actualisé au moins une fois par an.
- Le guide devra être publié en ligne et en support physique.
- Il s'enrichira chaque année d'éléments pédagogiques sur : la connaissance des circuits courts, les enjeux de saisonnalité.



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

OIT, Chambre d'Agriculture de Bretagne, Agriculture Paysanne 22, Conseil citoyen, Milmarin, Service Communication

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

**Budget estimatif :** 10 000€

**Financeurs :** Interne

**Moyens humains :** 2 stages de 2 mois chargée de mission PAT

**Échelle :** Guingamp-Paimpol Agglomération.

### Objectifs attendus:

- Avoir un outil actualisé et facile d'appropriation, tant pour des professionnels que pour des particuliers.
- Actualiser le guide au moins 1 fois par an.

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de producteurs recensés.
- Nombre de guides édités.

### Calendrier:

2025-2030

## Généraliser l'achat de produits durables et locaux au sein des évènements publics du territoire

## Contribuer à soutenir des temps forts d'animation sur l'éducation alimentaire, la santé par l'alimentation et les productions locales

**Objectif 3 :** Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de qualité

**Objectif 3 :** Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de qualité

### Descriptif:

Pour contribuer au rôle d'exemplarité des collectivités locales, il s'agit d'inciter à l'adoption de pratiques durables lors d'évènements organisés les communes et par l'Agglomération. Il s'agit à la fois de mettre en valeur les produits du territoire, de travailler à la durabilité de ces temps conviviaux en axant sur les enjeux de saisonnalité, des déchets et du gaspillage alimentaire.

### Actions:

- Travail interservice sur l'élaboration d'un cahier des charges des évènements publics du territoire : critères d'approvisionnement durable et locaux.
- Viser l'organisation d'évènement le moins émetteurs de déchets possibles via l'élaboration d'une liste de conseils et bonnes pratiques autour de l'anti-gaspi et de la suppression des contenants à usage unique.
- Diffusion en interne mais aussi au sein des communes du territoire d'un kit « évènements locaux et durables ».



### Descriptif:

Il existe de nombreux évènements sur le territoire de l'Agglomération qui abordent au plus proche des habitants les enjeux d'une alimentation saine, locale et de saison. Ces temps forts sont propices pour aborder la politique alimentaire du territoire en s'associant à des actions déjà portées par des acteurs de terrain.

### Actions:

- Au cas par cas, il s'agit de pouvoir apporter un soutien aux évènements qui ont trait à : la santé par l'alimentation, la valorisation des espèces locales, les enjeux de consommer local et de saison, l'approvisionnement en circuit court et l'alimentation durable.
- Les structures porteuses de l'évènement devront s'engager à communiquer sur le soutien apporté par le PAT et sur les documents ressources existants et les actions à venir.
- Contribuer à la valorisation du PAT sur le territoire et aux dynamiques événementielles locales porteuses de messages.



### Pilote:

Guingamp-Paimpol Agglomération

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

Travail inter-services interne



### Pilote:

Structures associatives locales, producteurs ou collectifs de producteurs

### Service référent:

Développement économique

### Partenaires:

Au cas par cas : groupement de producteurs, associations du territoire

### Objectifs attendus:

- Œuvrer à l'exemplarité des évènements publics organisés par les communes et l'Agglomération.
- Réduire l'impact environnemental des évènements organisés par l'Agglomération ou les communes.
- Valoriser les producteurs locaux les communes.
- Réduire les déchets générés lors d'évènements organisés par la collectivité.

### Objectifs attendus:

- Améliorer la visibilité du PAT sur le territoire.
- Contribuer aux dynamiques événementielles locales porteuses de messages de sensibilisation.
- Contribuer à la mise en place de temps forts d'éducation alimentaire sur le territoire.

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de supports de communication réalisés.
- Nombre de services de l'Agglomération informés par le kit.
- Nombre de services impliqués (valeur cible 3).

### Évaluation:

Indicateurs de suivi et de résultats:

- Nombre de participants aux évènements soutenus par le PAT.
- Nombre d'évènements soutenus dans le cadre du PAT.
- Nombre de services impliqués (valeur cible 3).

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 4 000€

Financeurs : LEADER

Moyens humains : Stage d'appui 3 mois

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération et intercommunal

### Conditions de mise en oeuvre:

Moyens nécessaires : financier, communication, humain...

Budget estimatif : 30 000€

Moyens humains : Intervention chargée de mission PAT - Appui du service Communication

Échelle : Guingamp-Paimpol Agglomération

### Calendrier:

2026

### Calendrier:

2025-2030

## Projet Alimentaire Territoriale

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 58 29 78

m.cosse@guingamp-paimpol.bzh

***[www.guingamp-paimpol-agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh)***